

Description de la zone de baignade

Nature : sable et quelques rochers
Longueur : 400 m
Largeur : 400 m (plage et estran)
Profondeur moyenne : 3 m
Profondeur maximale : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 1^{er} juin – 30 septembre
Localisation du point DDASS : X : 259335 ; Y : 2253278 (Lambert II)
Fréquentation maximale : quelques centaines de personnes
Équipement : toilettes, poubelles, poste de secours
Accessibilité aux animaux : oui de 20 H 00 à 08 H 00
Autres activités : tiralo pour handicapés
Zone riveraine : zone naturelle non urbanisée et parking aménagé en amont
Occupation du sol : zone naturelle non urbanisée
Population permanente : 4 316 (sur la commune)
Population estivale : 20 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2011	2012	2013	2014
Classement selon directive de 1976	A	A	Caducue	Caducue
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité



La plage de Gohaud est depuis 8 ans d'excellente qualité pour la baignade.

Le classement est très stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Assainissement non collectif pour le poste de secours et quelques terrains de loisir
Eaux pluviales	Fossés débouchant sur la plage Ecoulement uniquement en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux autorisés sur la plage de 20 H 00 à 08 H 00

Caractérisation du risque

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures
Exutoire ruisseau de Breneau	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Moyen (niveau 3/5)	12 heures
Postes de relevage de Gibraltar et Roussellerie	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation du poste de refoulement de Gibraltar et renforcement pour une pluie de fréquence semestrielle. Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (terrains de loisir et poste de secours)	Sécurisation du poste Poste de secours prévision 2013 sinon SIVOM
Interdiction des chiens et chevaux sur la plage	Partielle selon horaires

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : secretariat@stmichelchefchef.fr ; numéro téléphone : 06 10 66 12 23

